



Demande d'Engagement


Discipline : RING
Juge : CHARRIERE Jean-Marc
HA : Axel VILLAIN / Nicolas THIRIET
Lieu : Soumans, 23600

Club organisateur : **CECS LES KIENS**

Date du concours : **16 et 17 Octobre 2021**

Collez votre étiquette ici

CHIEN	Nom (et affixe)			
	Race (ou type)		N° Carnet de Travail	
	N° FAPAC chien		N° Licence Propriétaire	

CONDUCTEUR	Nom et Prénom			
	Adresse			
	N° Licence Conducteur			
			Mail	@
	Club		Région	

CSAU Brevet 1 2 3

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription, facultatif pour les CSAUs)
- Le règlement de l'engagement : chèque à l'ordre du "CECS LES KIENS" (16 euros)
- Pour les chiens de 2ème catégorie uniquement : certificat de vaccination antirabique
- *Pour les CSAU uniquement :*
Pour tous les chiens (LOF ou non LOF) : photocopie de la carte ICAD (puce ou tatouage)
Si inscrit au LOF : photocopie du certificat de naissance (ou pedigree)
Pour les mineurs uniquement : Autorisation parentale

A renvoyer à : Jean-Luc NYS, 4 rue des Fauvettes, 23600 Boussac-Bourg, avant le **02/10/2021**

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

**Signature du Président
et Cachet du Club**

Signature du Conducteur